

FORMATION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Entreprise de moins de 50 salariés

Code produit : 0DUP_FOAD / Version : v2

FINALITE DE LA FORMATION

Permettre aux élus du comité social et économique d'entreprises de plus de 50 salariés de mieux connaître leurs rôle et attributions

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner aux élus du comité social et économique les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Elus membres du CSE

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 7 heures / 1 jour

Type : Distanciel

Assistance technique et pédagogique : Chaque participant recevra, en même temps que sa convocation, des liens et codes d'accès à notre plateforme sécurisée dédiée, ainsi qu'un livret d'instructions pour son utilisation. Il pourra s'il le souhaite tester et contacter au besoin notre support pour l'utilisation des outils de la formation à distance.

Le bénéficiaire dispose également d'une assistance pédagogique de la part de l'intervenant identifié dans tout le déroulement du parcours de formation.

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques et pratiques, QCM, vidéo de présentation, supports informatique, confrontation des expériences des participants et de l'animateur

Validation des acquis : QCM, tour de table

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- ❖ **LA MISE EN PLACE DU CSE**
 - Conditions d'effectif
 - Nombre d'élus
 - Election (déroulé, PV...)

- ❖ **LES MISSIONS DU CSE**
 - Réclamations collectives et individuelles
 - Expression collective des salariés
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - Les commissions
 - Articulation avec les autres instances
 - Référent harcèlement sexuel

- ❖ **LES MOYENS**
 - Le mandat
 - Les heures de délégation
 - La formation
 - Le local et les moyens matériels du local
 - Le tableau d'affichage

- ❖ **LES MOYENS D'ACTION**
 - La liberté de déplacement et le contact avec les salariés
 - Les réunions avec la Direction
 - Les droits d'alerte
 - Le recours aux experts
 - Les relations avec l'inspecteur du travail
 - Le délit d'entrave

- ❖ **LES DOCUMENTS A DISPOSITION DES MEMBRES**

- ❖ **LA PROTECTION EXORBITANTE DU DROIT COMMUN**
 - Les cas de mise en œuvre de cette protection
 - Le rôle de l'inspection du travail

- ❖ **QUESTIONS DIVERSES DES PARTICIPANTS**

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.